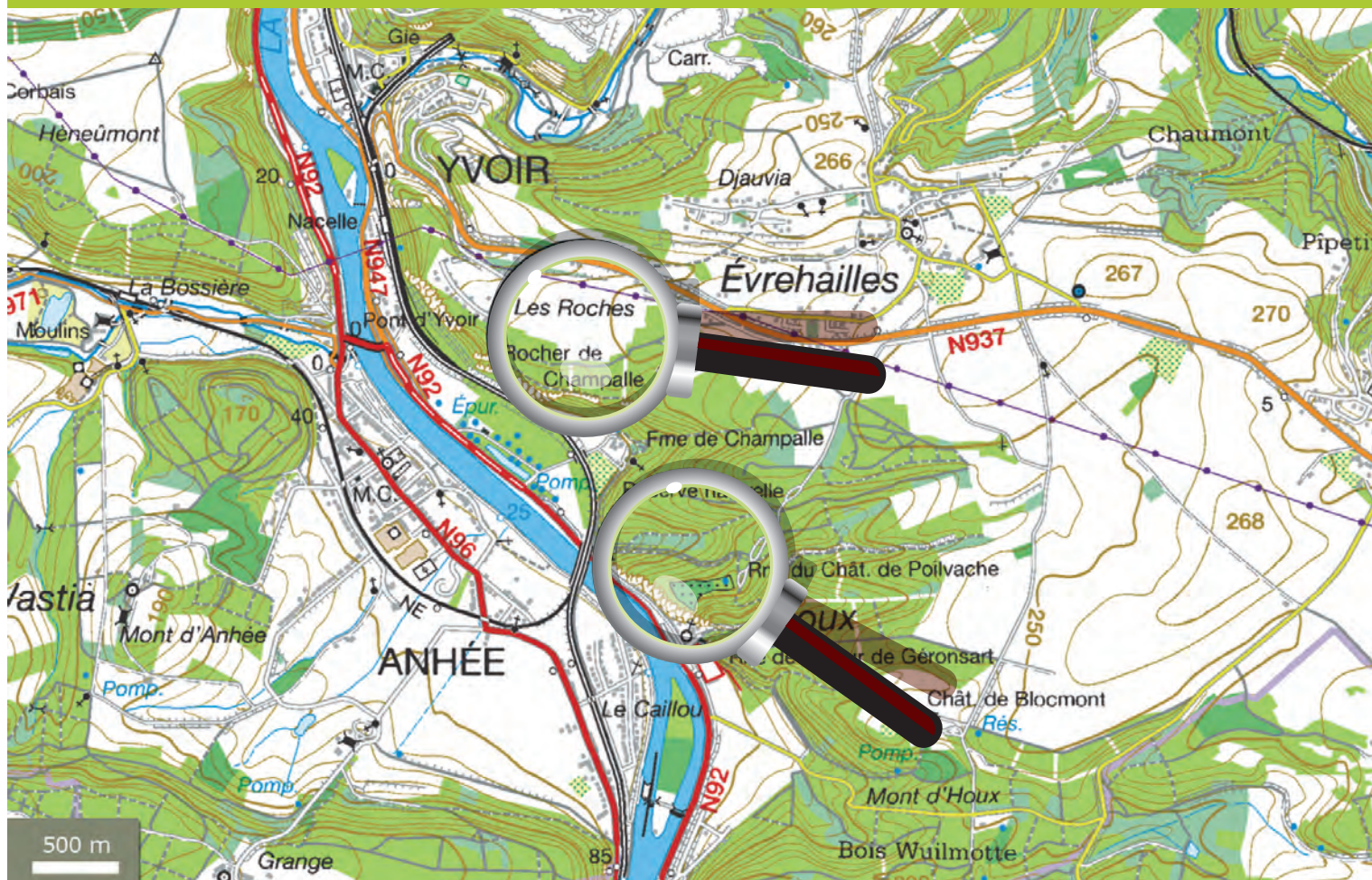


59 - Yvoir

Les Rochers de Champalle et de Poilvache



Les roches

En remontant la rive droite de la Meuse d'Yvoir à Houx, on longe successivement la falaise de Champalle (aussi écrit parfois avec un seul l), longue d'environ 1,5 km, et celle de Poilvache, sur laquelle reposent les ruines d'un village médiéval fortifié. Elles sont toutes deux composées essentiellement par une brèche tantôt massive, tantôt stratifiée, à pâte grise,

connue sous le nom de « Grande Brèche » (Formation des Grands Malades). La partie nord-est du Rocher de Poilvache présente des calcaires fins, stratifiés, clairs à foncés rattachés à la Formation de la Rivière Bonne (Groupe du Hoyoux). Ces deux massifs sont d'âge viséen (fin livien - wamantien).



Le Rocher de Champalle.



Champalle, vue plus rapprochée du centre de la photo de gauche.



Le rocher et les ruines de Poilvache vus de l'ouest.



Le rocher et les ruines de Poilvache vus du sud. Au pied, le village de Houx.

Le dépôt et l'évolution des sédiments

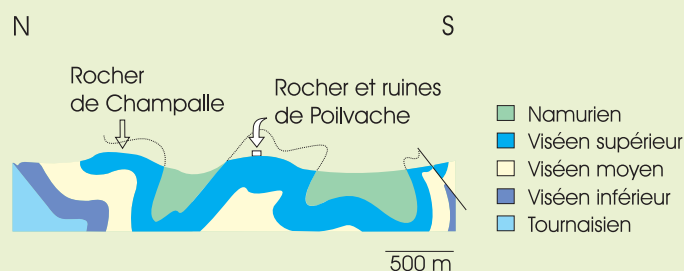
Au Livien, il y a environ 340 à 335 Ma, une mer peu profonde envahit à nouveau la plate-forme carbonatée qui borde le Massif du Brabant. La sédimentation est fortement influencée par les oscillations bathymétriques (= profondeur du fond marin). A certaines périodes, une communication avec le milieu marin est possible, ce qui favorise le brassage des eaux et l'épanouissement de la faune. Les sédiments qui se déposent sur la plate-forme sont alors riches en débris d'organismes (= calcaires bioclastiques). A d'autres périodes, les échanges avec le large sont réduits voire inexistant : le milieu est confiné et la profondeur d'eau diminue. Des tapis algaires envahissent dès lors la plate-forme. Si l'évaporation se fait plus intense, des minéraux d'évaporites [gypse ($\text{CaSO}_4 \cdot 2\text{H}_2\text{O}$), anhydrite (CaSO_4), halite (NaCl)...] précipitent. Fin Viséen, vers -326 Ma, la phase sudète de l'orogénèse varisque qui édifiera une chaîne de montagne en Europe centrale, se fait sentir et provoque le soulèvement de l'Ardenne (mouvement épirogénique). Au nord, une plate-forme continentale, qui se transformera rapidement en lagune littorale, s'établit. Elle reçoit les sédiments issus de l'érosion du relief mais est encore temporairement envahie par la mer. Des shales calcaires et des shales alunifères (ampélites) comprenant des cherts et une riche faune marine se déposent sur le rivage.

Comme exposé au Rocher des Grands Malades à Beez, p. 241, le mode de formation de la Grande Brèche a suscité nombre d'hypothèses. Les deux principales évoquent une brèche d'effondrement ou une brèche dynamique. Dans le premier cas, la dissolution des niveaux d'évaporites suite à la circulation d'eau moins

saline ou plus douce, aurait provoqué l'effondrement et la bréchification des calcaires sus-jacents. Dans le second, c'est le déplacement en masse vers le nord des terrains du Warnantien et du Silésien, suite à une phase de surrection précoce de l'orogénèse varisque, qui aurait entraîné la bréchification des calcaires liviens sous-jacents.

La tectonique

Les roches de Champalle et de Poilvache ont été plissées et fracturées au cours de la phase principale de l'orogénèse varisque, fin Westphalien, il y a environ 310 à 305 Ma. Le Rocher de Champalle appartient au flanc nord d'un vaste synclinal (d'Anhée) au sein duquel les calcaires de Poilvache forment une émergence anticlinale à déversement sud. Ces rochers sont affectés de plis secondaires localement bien développés.



Champalle, vue prise du site de Poilvache, pli secondaire.





Poilvache, vue prise à l'extrémité ouest, pli secondaire en chaise.

Le paysage

Les sites de Champalle et de Poilvache illustrent de façon remarquable les différences de comportement à l'érosion existant entre les schistes (shales) et les carbonates. Ces deux massifs calcaires de Champalle et de Poilvache sont en effet séparés par une dépression boisée creusée dans les schistes houillers. Ces roches sont plus friables et donc plus sensibles à l'érosion que les carbonates. La vallée de la Meuse souligne cette différence: au niveau du vallon, elle s'élargit suite à la présence des schistes tandis qu'au nord et au sud, elle se resserre, rencontrant les calcaires viséens plus résistants de Champalle et Poilvache.

La végétation reflète, quant à elle, la différence de composition chimique des deux types de roches, les schistes engendrant des sols plus acides (plus riches en silice) que les calcaires. Ainsi, en empruntant le vallon du cimetière qui mène aux ruines du château, on voit se côtoyer une végétation liée aux sols calcaires (appelée aussi calcicole) du côté droit du chemin et une flore calcifuge (= « qui fuit les sols calcaires ») du côté gauche.

La géologie est donc non seulement à l'origine du paysage mosan mais aussi de la richesse floristique des lieux. Elle a également joué un rôle dans l'histoire de la région. En ménageant d'imposants promontoires calcaires, la Meuse a, en effet, vu naître une série de forteresses sur une distance de quelques kilomètres.

Un peu d'histoire

Le site de Poilvache est composé d'un château quadrangulaire et d'un village fortifié. Le château s'organise autour d'une cour à ciel ouvert et comporte une enceinte édifiée suivant les bords du relief rocheux et flanquée de neufs tours. Le château a été construit du côté le plus vulnérable, c'est à dire vers le plateau situé à l'est; il protège le chemin d'entrée vers le village qui s'est installé sur le promontoir calcaire. Ce village fortifié occupe les trois-quarts de la superficie du site (2,5 ha).

La plus ancienne mention du château se lit dans un texte daté de 1228. Méraude semble être l'appellation officielle voulue par les commanditaires de la fortification, comme en témoignent les pièces de monnaie récoltées sur le site. Celui-ci constitue, au XIII^e siècle, la pièce maîtresse dans la défense du Comté de Luxembourg. A partir de 1254, le château devient une forteresse d'Etat aux yeux des Luxembourgeois. En 1270, l'administrateur du territoire de Poilvache devient vassal du comte de Namur. Au début du XV^e siècle, Jean III, dernier comte de Namur, vend le Comté à Philippe le Bon, duc de Bourgogne. En 1430, le château est détruit par une coalition de Dinantais et de Hutois, relevant de la Principauté de Liège, alors en guerre contre le Philippe le Bon et jaloux de l'importance du site. Le nom de Poilvache proviendrait d'ailleurs d'une très vieille histoire qui rapporte que les Dinantais réussirent à s'introduire dans le château dissimulés sous des peaux de vaches.

Une version de l'histoire racontée par Lemaire (2002) veut que ce soit un enfant qui ait tout fait basculer ce jour-là. Tout commença quand un pauvre gosse, transi par le froid, fut recueilli par un soldat de la Citadelle. Pour cet orphelin, cela aurait du être le

premier jour d'une résurrection. Il n'en fut rien. Il devient immédiatement la cible des plaisanteries grossières de la soldatesque luxembourgeoise. Brimé, mal traité, mal nourri, recevant des coups plus qu'à son tour, il devint un jeune troupière ne songeant qu'à une chose : survivre avant tout. Cependant, le fond de son cœur n'était que rage.

Survint l'assaut des Dinantais. Les Luxembourgeois étaient forts : ils résistaient mais les vivres ne tarderaient pas à manquer. Ce jour arriva, et les cuisiniers de la citadelle avertirent leurs supérieurs : les caves étaient vides. Poilvache possédant un souterrain qui débouchait au loin dans la forêt, on y envoya un peloton d'hommes avec ordre d'aller piller fermes, abbayes, habitants, pour ramener des victuailles.

Lorsque le premier homme de cette troupe déboucha du tunnel, il tomba nez à nez avec des Dinantais, armés jusqu'aux dents et sarcastiques. Qui les avaient prévenus ? Mystère. Les Luxembourgeois, un à un, furent sommés de dévoiler le mot de passe qui ouvrirait la porte du château-fort aux assaillants. Tous restèrent muets et, l'un après l'autre, furent pendus, sauf le dernier.

C'était un jeune soldat, à peine sorti de l'enfance. Le chef des Dinantais qui l'apostropha se demanda s'il allait parler ou finir comme les autres au bout de la corde ? Le jeune soldat cria : « Moi, je n'ai rien à voir avec cette bande de la citadelle. Ils m'ont toujours traité comme un chien. Ils m'ont recueilli mais je l'ai payé cent fois, mille fois. Non, je ne veux pas mourir, pas pour eux ! Je veux me venger. Je veux être des vôtres. ». Il donna le mot de passe (Luxembourg) et l'objectif de son détachement (ramener le plus de vaches possible). Immédiatement, les Dinantais réquisitionnèrent force bovidés dans les fermes, les tuèrent et se recouvrirent de leur peau. Ils s'enfoncèrent dans le souterrain et, arrivés à la porte en fer, le jeune troupière, sans peau de vache,

cria « Luxembourg ! ». Aussitôt, la porte s'ouvrit. Les soldats eurent à peine le temps de s'apercevoir de la supercherie qu'ils étaient déjà taillés en pièces, bernés par la ruse de leurs adversaires. Ainsi fut prise la citadelle qui depuis ce jour porte le nom de Poilvache.

En 1968, le site est acheté par l'Etat belge. Le Ministère de la Région Wallonne en est le propriétaire et la Division de la Nature et des Forêts s'occupe de la gestion des ruines.

Le fossé entourant la muraille a fait l'objet d'un déblaiement, non sans bavure, puisqu'une tour s'est affaissée et a glissé le long du plan de stratification du soubassement rocheux.



Poilvache, affaissement d'une tour.

Les ruines connaissent des travaux de consolidation (gunitage) depuis 1984. Le gunitage est une technique qui consiste à recouvrir la paroi rocheuse par projection de béton. Elle vise à la fois à empêcher l'altération superficielle de la paroi par les agents atmosphériques, à colmater les fissures et les cavités et à confiner les éléments rocheux de taille modeste, sujets à de faibles tensions. La paroi est préalablement recouverte d'un grillage ancré dans la roche saine sur lequel sont ensuite projetées plusieurs couches de béton à prise

rapide sur une dizaine de cm d'épaisseur environ. Outre un effet esthétique et paysager discutable, le gunitage présente plusieurs inconvénients. Tout d'abord, le béton empêche d'observer l'évolution du massif et donc les fractures ou venues d'eau éventuelles. Ensuite, la durée de vie d'un gunitage est aléatoire. Les infiltrations d'eau sont normalement évacuées par des barbacanes (étroites ouvertures verticales ménagées dans l'ouvrage) ou des dispositifs drainants mais elles ne sont pas toujours faciles à prévoir. Ainsi des venues d'eau mal captées sont parfois à l'origine de dégradations esthétiques. Le gunitage a, de plus, un impact biologique extrêmement important, détruisant tous les organismes présents et ne permettant pas leur réinstallation. Il devrait, par conséquent, être réservé à des zones très limitées dans l'espace et uniquement lorsque les autres techniques (filets plaqués et ancrés, écrans rigides ou souples, etc.) ne sont pas adaptées.

Le site acquit le statut réserve naturelle domaniale en 1976 et est inscrit comme patrimoine majeur et exceptionnel de la Région wallonne (arrêté royal du 30/08/1982).



Poivache, pli secondaire.

Pour en savoir plus

Dejardin (1990), Lemaire (2002), Saintenoy-Simon & Duvigneaud (2001).

<http://www.poivache.be/>

<http://ibelgique.ifrance.com/ecoguide/ecoguide/dinant/Sites/champalle-poivache.html>

Inventaire des sites de grand intérêt biologique :

Champalle : <http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/sibw/sibw.sgib.form.pl?SGIBCODE=51>

Poivache : <http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/sibw/sibw.sgib.form.pl?SGIBCODE=52>